

EXAMEN TERMINAL DE 1^E SESSION

ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

1. Les politiques climatiques (16 points)

Cette partie vise à analyser la proposition de taxe carbone pour les entreprises du secteur énergétique en France et en Allemagne du Think Tank *Terra Nova*. Pour ce faire, en vous basant sur l'article au verso et sur les éléments vus en cours, vous répondrez aux questions suivantes :

- Dans l'article, il est écrit que « *la proposition des six économistes vise à corriger les carences de l'une de ces institutions, à savoir le marché carbone européen - ou système européen d'échange de quotas.* » Expliquez comment fonctionne théoriquement un tel marché et pourquoi, dans les faits, le marché européen du carbone a besoin d'être corrigé. **(6 points)**



Pensez à bien expliquer les objectifs et mécanismes théoriques de cette politique, en vous aidant d'un ou plusieurs graphiques

- La proposition de Terra Nova vise à mettre en place d'ici 2020 un prix plancher (ou prix minimum) de 20 à 30 € par tonne de CO₂ pour le secteur de la production d'électricité, déjà soumis au marché européen du carbone. Après avoir expliqué le fonctionnement d'une taxe sur la pollution, expliquer pourquoi un prix plancher peut être qualifié de « taxe carbone » (dans le titre de l'article) ? **(6 points)**

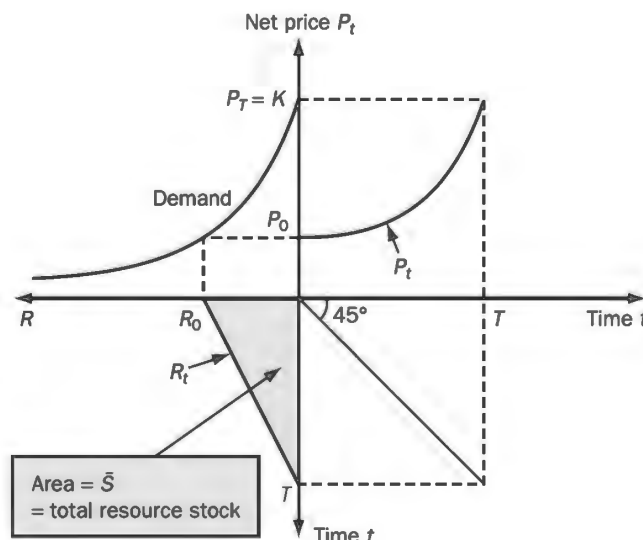


Il est conseillé d'illustrer le fonctionnement d'une taxe sur la pollution par un ou plusieurs graphiques

- Pourquoi ce prix plancher doit-il être appliqué uniquement au secteur électrique ? **(2 points)**
- Selon vous, quelle caractéristique du secteur énergétique français amène Philippe Quirion à penser que « *la France défendrait cette option pour améliorer les résultats d'EDF* » **(2 points)**

2. Les ressources épuisables (4 points).

À partir du graphique suivant, expliquez l'évolution du prix d'une ressource épuisable au cours du temps, la relation entre le prix et la demande pour cette ressource et l'évolution de ses stocks.



« Une taxe carbone pour les énergéticiens français et allemands. Contre le charbon, Terra Nova propose un prix plancher du CO2 dès 20 euros la tonne. »

Stéphane Foucart, Le Monde, Éco & Entreprise, jeudi 31 août 2017

En outre, le climat est à l'agenda diplomatique des deux pays : l'Allemagne organise, en novembre, la 23e conférence sur le climat (COP23), et le président français a annoncé cet été la tenue à Paris, le mois suivant, d'un " sommet d'étape " sur la lutte contre le réchauffement climatique, à l'occasion des deux ans de l'accord de Paris. Pour les auteurs de la note, la mise en place d'un prix plancher du carbone commun aux productions électriques française et allemande renforcerait la coopération entre Paris et Berlin sur la question climatique. Elle aurait vocation à être ralliée par d'autres pays d'Europe de l'Ouest, dont en premier lieu l'Espagne et l'Italie. Et ce, indépendamment des institutions communautaires.

De fait, la proposition des six économistes vise à corriger les carences de l'une de ces institutions, à savoir le marché carbone européen - ou système européen d'échange de quotas. Ce dernier couvre les émissions des secteurs énergétiques et de l'industrie lourde qui, au total, comptent pour 45 % de l'ensemble des émissions du Vieux Continent. Mais, de l'avis général, cette Bourse au carbone fonctionne mal. Trop de quotas en stock combinés à une demande structurellement faible conduisent à un cours du carbone bloqué dans les limbes - autour de 6 euros la tonne ces jours-ci.

Des prix structurellement bas

Le prix plancher du carbone proposé par Terra Nova entend précisément corriger ces prix structurellement bas. Mais la mesure ne serait appliquée qu'au secteur de l'énergie. " *Une des raisons du blocage actuel vient de l'opposition des industries lourdes européennes à un tel prix plancher. Elles sont soumises à la concurrence internationale, et font valoir qu'il n'y a pas de taxe carbone aux frontières de l'Europe*, explique M. Grandjean. *Au contraire, le marché européen de l'énergie n'est pas soumis à une telle concurrence et peut repercuter tout surcoût sur ses clients.* " Maintenir les grosses industries très énergivores en dehors du dispositif permettrait de débloquer la situation, plaident les économistes.

Selon leurs simulations, le prix plancher proposé renchérirait le coût de l'électricité de 6 à 7 euros par MWh en France et de 10 à 11 euros par MWh en Allemagne. Surtout, elle rendrait rapidement non rentable la combustion du charbon : le problème lancinant de la surcapacité électrique européenne (une capacité installée en hausse de 20 % entre 2008 et 2015 face à une réduction de 5 % de la consommation) se corrigerait spontanément au détriment de la source d'énergie la plus polluante.

La proposition de Terra Nova n'est pas révolutionnaire. Elle s'inspire de la décision unilatérale du Royaume-Uni qui a mis en place, dès 2013, un tel dispositif à sa production électrique - une décision rendue possible par l'insularité du pays et l'autonomie du marché britannique de l'électricité. L'expérience est-elle concluante? " *Les données présentées dans la note s'arrêtent en 2015* , explique l'économiste Philippe Quirion, chercheur (CNRS) au Cired, qui n'a pas contribué au travail de Terra Nova. *Mais en 2016 la tendance est encore plus nette : le prix plancher mis en oeuvre unilatéralement par ce pays lui a permis de quasiment sortir du charbon dans la production électrique.* "

La proposition n'est cependant pas sans écueils : la sortie du charbon devrait, au moins dans un premier temps, être compensée par un recours accru au gaz - d'où une dépendance accrue à la Russie. En outre, rappelle M. Quirion, la France n'a jusqu'ici jamais réussi à rassembler ses partenaires autour de l'idée d'un prix plancher du carbone. " *Une raison souvent avancée dans les autres pays est que la France défendrait cette option pour améliorer les résultats d'EDF et la rentabilité des centrales nucléaires, et ce n'est sans doute pas faux* , précise-t-il. *Fermer des centrales nucléaires en France en parallèle pourrait affaiblir cet argument.* "



Professeur Ph. BARTHELEMY

Sujet d'Economie du travail et des Ressources Humaines
Mastère 1
session décembre 2017

On sait que l'offre de travail concerne davantage le ménage que l'individu. Dans le texte ci-après qu'il vous est demandé de commenter, la même approche est transposée au chômage.
Source : Anne Solaz: « Chômage et vie de couple : quelles relations », *Regards Croisés sur l'Économie*, 2013/1, n°13, pages 69, 70 et 71.

En économie, l'étude du chômage mobilise rarement le couple ou la famille comme niveau d'analyse. Que l'on s'intéresse aux origines ou aux conséquences du chômage, les analyses se situent, la plupart du temps, soit au niveau individuel, soit au niveau agrégé ou macroéconomique (national, régional ou sectoriel). Pourtant, l'ensemble du ménage du chômeur subit les retombées de la perte d'emploi. Parmi les retombées négatives on recense la réduction du niveau de vie global et l'incertitude sur les revenus futurs qui peuvent affecter les projets d'avenir pour tous les membres du ménage. Il peut y avoir aussi des retombées plus positives comme le surplus de temps disponible dont dispose le parent ou le conjoint devenu chômeur. Celui-ci peut en profiter pour prendre en charge plus de tâches domestiques et parentales et/ou décider d'augmenter son temps de loisir.

Les économistes de la famille n'ont pas envisagé le chômage en tant que tel dans leurs modèles de mariage ou de divorce. Une première manière de considérer le chômage est de l'assimiler à un choc de revenu inattendu à la baisse (Weiss et Willis, 1997). Ce choc monétaire change nécessairement les rapports de pouvoir au sein du couple et la division du travail entre conjoints. Dans ce cas, comme tout autre choc de revenu, il est susceptible d'affecter l'équilibre instauré jusque-là, et donc de remettre en cause la stabilité de la relation conjugale. * * *

D'un autre côté, la vie en couple et les ressources (monétaires) du partenaire peuvent apparaître comme un moyen d'amortir les effets négatifs du chômage dans un système de partage des risques et de solidarité entre conjoints.



Professeur Ph. BARTHELEMY

Sujet d'Économie du travail et des ressources humaines
master 1
session septembre 2018

La théorie standard considère l'offreur de travail comme un individu (certains n'ont pas hésité à le qualifier de globule) recherchant un emploi à plein temps et à durée indéterminée. Ce modèle vous semble-t-il correspondre au profil d'un offreur de travail d'aujourd'hui ?

0000
000
00
0

M1 Développement Economique - Fair Trade

Session 1 - Décembre 2017 - Durée : 1h30

Documents, calculatrices et téléphones portables strictement interdits - Répondre de façon concise en anglais ou en français **uniquement** dans les cadres prévus à cet effet.

Question 1 (10 points) : To what extent does trade liberalization explain inequalities within countries? *Dans quelle mesure la libéralisation des échanges explique-t-elle les inégalités à l'intérieur des pays ?*

Question 2 (10 points): Explain why agricultural markets are unstable, why governments fail to stabilize these markets and to what extent fair trade is an appropriate solution. *Expliquez pourquoi les marchés agricoles sont instables, pourquoi les gouvernements échouent à les stabiliser et dans quelle mesure le commerce équitable est une solution appropriée.*

M1 Développement Economique - Fair Trade
Session 2 - septembre 2018 - Durée : 1h
Documents, calculatrices et téléphones portables strictement interdits
Répondre de façon concise en anglais ou en français

Explain the main problems related to conventional trade and to what extent fair trade can address these problems. *Expliquez les principaux problèmes liés au commerce conventionnel et dans quelle mesure le commerce équitable peut répondre à ces problèmes.*

Matériels autorisés :
Documents autorisés : NON
Durée de l'épreuve : 2 heures
Auteur du Sujet : V. BERENGER

 Les étudiants traiteront **les 3 questions suivantes :**
Question 1.

«Un rapport de la Banque Mondiale de 1995 enseignait aux Latino-Américains qu'augmenter l'épargne et l'investissement de huit points de pourcentage de leur PIB aurait un effet positif d'environ deux points de pourcentage sur leur taux de croissance annuel ». (...)En 1995, un rapport de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) (...) annonce aux pays ex-communistes qu'un « niveau d'investissement de l'ordre de vingt et un pour cent du PIB est requis pour une croissance de cinq pour cent » et que « l'aide publique conditionnelle....pourrait contribuer à combler l'écart entre l'épargne domestique et l'investissement ».Extrait de la version en français de Easterly, W. (2001), *The Elusive Quest for Growth*, page 52, ed. Eyrolles, 2006.

1. Présentez de manière précise les caractéristiques du modèle de croissance à la base des calculs des montants d'aide conditionnelle aux pays en développement. Quelles sont les limites de ce modèle ?
2. Afin d'examiner la relation entre l'aide et l'investissement, les données collectées sur 88 pays au cours de la période 1965-1995 ont fourni les résultats suivants :

Effet de l'Aide sur l'Investissement	Nombre de pays	% de l'échantillon
	88	100%
Positif	35	40%
Dont :		
Positif, significatif, et ≥ 1	6	7%
Positive and significatif	17	19%
Négatif	53	60%
Dont :		
Négatif and significatif	36	41%

Effet du taux d'investissement sur le taux de croissance	Nombre de pays	% de l'échantillon
	138	100%
Positif	77	56%
Dont :		
Positif et significatif	11	8%
Négatif	61	44%
Dont :		
Négatif and significatif	10	47%

Question 2.

- Qu'appelle-t-on théorie de la croissance équilibrée et théorie de la croissance déséquilibrée (voire conflictuelle) ?
- Présentez les caractéristiques des stratégies de développement associées à ces deux approches.

Question 3. (6 points)

Soit le tableau suivant qui présente les indices de pauvreté selon le secteur d'activité du chef de ménage au Cameroun en 1996.

Supposons que les décideurs publics cherchent à mettre en place des mesures de réduction de l'intensité de la pauvreté. Ils ont le choix entre :

- Une mesure qui augmente le revenu de chaque pauvre d'un montant de θ
- Une mesure où le revenu de chaque ménage se trouve multiplié par un facteur $(1 + \theta)$

Indices de pauvreté monétaires selon les régions de résidence au Cameroun en 1996 et en 2001.

Strate	1996			2001		
	Incidence (P_0)	Intensité (P_1)	Sévérité (P_2)	Incidence (P_0)	Intensité (P_1)	Sévérité (P_2)
Yaoundé	0.1897 (0.0337)	0.1816 (0.0244)	0.0891 (0.0133)	0.1832 (0.0203)	0.0709 (0.0086)	0.0213 (0.0033)
Douala	0.2716 (0.0702)	0.1342 (0.0358)	0.6331 (0.0210)	0.1855 (0.0163)	0.0184 (0.0051)	0.0193 (0.0030)
Autres Villes	0.3628 (0.0464)	0.1719 (0.0183)	0.0553 (0.0096)	0.2623 (0.0198)	0.0784 (0.0069)	0.0326 (0.0033)
Rural	0.2347 (0.0417)	0.2667 (0.0161)	0.1239 (0.0114)	0.2540 (0.0499)	0.2089 (0.0382)	0.1080 (0.0245)
Forêt						
Rural Haute-plateaux	0.6251 (0.0531)	0.2289 (0.0439)	0.1081 (0.0307)	0.5075 (0.0277)	0.2089 (0.0206)	0.1123 (0.0137)
Rural Savane	0.4447 (0.0942)	0.1717 (0.0356)	0.0720 (0.0204)	0.1589 (0.0579)	0.1403 (0.0143)	0.0624 (0.0080)
Cameroun n	0.3333 (0.0539)	0.1809 (0.0181)	0.0902 (0.0117)	0.4020 (0.0131)	0.1409 (0.0086)	0.0706 (0.0060)

Source : Calculs de S. Fambon (2006) à partir de l'enquête ECAM 1.

Note : entre parenthèses figurent les écart-types des mesures.

- Définir pour chaque mesure le critère ou indicateur de ciblage.
- Pour quelle(s) région(s), le ciblage associé à chacune de ces mesures sera-t-il optimal ?
- Expliquez en quoi un transfert ciblé est-il plus efficace qu'un transfert universel. Appuyez votre raisonnement en utilisant une représentation graphique.

Matériels autorisés :**Documents autorisés : NON****Durée de l'épreuve : 2 heures****Auteur du Sujet : V. BERENGER**Les étudiants traiteront les 2 questions suivantes :**Question 1 (10 points).**

Apports et limites du modèle de Lewis.

*N.B. Appuyez votre réponse à l'aide d'une (de) représentation(s) graphique(s).***Question 2. (10 points)**

Après avoir rappelé les fondements conceptuels de l'indice multidimensionnel de pauvreté (IMP) publié par le PNUD depuis 2010, vous en analyserez les propriétés et les limites à partir des données suivantes :

	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3
Individu 1	1	0	1
Individu 2	0	1	1
Individu 3	0	0	0
Individu 4	1	1	1
Individu 5	0	1	0
Individu 6	1	1	1

NB. La valeur de 1 signifie que le ménage subit une privation dans la dimension associée.

On supposera que chaque dimension reçoit un poids identique. Par ailleurs, un individu sera considéré comme pauvre s'il subit des privations dans au moins $k=2/3$ des dimensions.

Vous présenterez des indices alternatifs qui permettent de dépasser les limites du MPI en le prouvant.

M1 Développement Economique- Economie Internationale
Session 2 - septembre 2018 - Durée : 1h00

Documents, calculatrices et objets connectés strictement interdits

En synthétisant les nouvelles théories du commerce international, expliquez les apports de ces théories dans la compréhension du commerce international.



Professeur Ph. BARTHELEMY

Contrôle continu d'Economie publique

Mastère 1

avril 2018

Les étudiants répondront aux trois questions ci-après.

Question 1 (5 points): Pourquoi l'Etat doit-il organiser les marchés et prôner la concurrence ?

Question 2 (5 points): On évoque fréquemment la crédibilité des politiques publiques. Définir ce concept et montrer son utilité.

Question 3 (10 points): En France, tout actif doit cotiser à la sécurité sociale. Quelles sont les raisons de cette obligation.

0000

000

00

0